

## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 4 juillet 2018

# Epidémie de Dengue à La Réunion : l'épidémie se stabilise à un haut niveau dans l'ouest et le sud

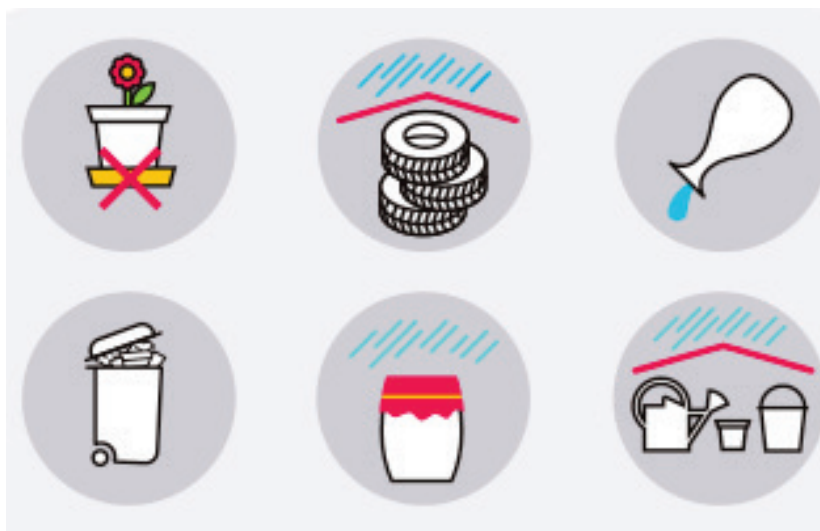
On dénombre **5 750 cas de dengue confirmés depuis le début de l'année 2018**. L'épidémie se poursuit dans l'Ouest et le Sud, même si on observe une tendance à une stabilisation du nombre de cas et à une dispersion des cas sur l'île. En raison du maintien d'une circulation élevée de la dengue en ce début d'hiver austral, le préfet de La Réunion a décidé de convoquer le 10 juillet une réunion du Groupement d'Intérêt Public - Lutte Anti-Vectorielle (GIP-LAV). L'ensemble des collectivités concernées est invité à y participer.

La préfecture et l'ARS Océan Indien rappellent que les gestes de prévention (protection individuelle et élimination des gîtes larvaires) doivent être maintenus pour limiter au maximum la circulation du virus durant l'hiver austral et éviter une épidémie de plus grande ampleur au cours de l'été prochain. Cela nécessite la pleine participation de chacun. Ne laissons pas la dengue passer l'hiver, ensemble, luttons contre les moustiques !

## Rappel des recommandations à la population

Chacun doit lutter contre les moustiques :

- Se protéger des piqûres (répulsifs, vêtements longs)
- Eliminer les lieux où les larves se développent et vider tout ce qui peut contenir de l'eau



Si vous avez une forte fièvre, des douleurs articulaires, des maux de tête, une grande fatigue : consulter immédiatement un médecin.

### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



## Situation épidémiologique au 3 juillet 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 18 au 24 juin (données de la semaine dernière en cours de consolidation), **259 cas** de dengue ont été diagnostiqués et sont répartis dans les zones suivantes :

- **Dans l'ouest** : Bois de Nèfles et La Plaine (36 cas), Saint-Paul, Gare routière et Etang (36 cas), Le Port (54 cas), La Possession (30 cas), Saint-Gilles-les-Bains (15 cas), Saint-Leu (21 cas), Saint-Gilles-les-Hauts (8 cas), Le Guillaume (7 cas).
- **Dans le sud** : Ravine des Cabris (9 cas), Saint-Pierre (3 cas), Saint-Louis (14 cas), Etang Salé (4 cas), Le Tampon (3 cas), Saint-Philippe (4 cas).
- **Dans le nord** : Sainte-Clotilde (1 cas), Saint-Denis (1 cas), Sainte Marie (1 cas).

Au total depuis le début de l'année 2018 on enregistre **122** hospitalisations pour dengue (dont 10 la semaine dernière).

### Quels risques pour les semaines à venir ?

L'épidémie de dengue se poursuit à la Réunion à un niveau globalement stable. Ces dernières semaines semblent amorcer une légère diminution du nombre de cas mais qui reste à confirmer dans les prochaines semaines et qui est de toute façon insuffisante pour l'instant pour envisager une fin d'épidémie proche, et ce notamment du fait d'un hiver austral qui présente encore des conditions météorologiques propices au développement des moustiques vecteur.

## Mobilisation de l'ensemble des acteurs

La mobilisation de la lutte anti-vectorielle reste importante et permet de maintenir une stratégie d'intervention combinant à la fois une action programmée de fond dans les zones de circulation virale toujours actives et une intervention systématique et réactive sur les foyers émergents et les cas isolés.

Cette stratégie est nécessairement complétée du déploiement des moyens communaux, intercommunaux et associatifs pour la réalisation d'opérations de nettoyage de quartiers, sur le domaine public et en porte-à-porte chez les particuliers, ciblées en priorité dans les zones touchées.

Cette stratégie a contribué jusqu'à présent à une stabilisation de la situation épidémique et probablement à éviter une épidémie de plus grande ampleur. Aussi, même si une diminution du nombre de cas venait à se confirmer dans les prochaines semaines, il sera impératif de maintenir une mobilisation maximale de l'ensemble des acteurs (service de lutte anti-vectorielle de l'ARS Océan Indien, communes, intercommunalités, associations porteuses de contrats aidés,...) pour continuer à freiner encore davantage la dynamique épidémique avant le retour de l'été austral 2018/2019, au risque de voir le maintien d'une circulation virale toujours soutenue et diffuse en début d'été austral qui présenterait alors un risque de reprise épidémique quand les conditions météorologiques seront à nouveau plus favorables au développement des moustiques.



**Si nous agissons Ensemble contre les moustiques durant l'hiver austral, nous pouvons arrêter l'épidémie de dengue.**

### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

